



La Ville de Saran recherche

**Un.e Policier.e Municipal.e
(Brigadier Chef Principal)**
(Poste à Temps complet)

Par voie de mutation uniquement

SARAN, commune de 16 866 habitants (5eme ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

Sous l'autorité du chef de police, le service est composé de 7 agents de police municipale, et d'une adjointe administrative. Le service a pour mission d'assurer la préservation de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques, ainsi que la sauvegarde des installations municipales, dans le respect des lois et règlements, et dans le cadre d'une politique municipale privilégiant la prévention, l'écoute et la proximité avec la population.

Missions principales :

- Application des pouvoirs de police générale et spéciale du Maire.
- Îlotage de proximité, dialogue et médiation avec la population.
- Surveillance de l'espace public, des entrées/sorties d'écoles et des installations.
- Encadrement des manifestations municipales.
- Constat des infractions au code de la route et aux règles de stationnement.
- Rédaction de rapports de constatation.
- Utilisation du PV électronique.
- Accueil du public.
- Opération tranquillité vacances.
- Interventions de sécurité routière dans les écoles.

Compétences requises :

Diplômes – Formation – Concours

- Titulaire du concours de policier municipal.

Compétences techniques :

- Armement de catégories B et D.
- Permis de conduire B indispensable et A souhaité.
- Maîtrise des procédures et du cadre juridique de la Police Municipale

Compétences comportementales :

- Grande déontologie policière
- Profond sens du service public et des relations avec le public,
- Disponibilité, devoir de réserve – discrétion – secret professionnel,
- Savoir rendre compte,
- Aptitude à travailler en équipe.

Contraintes spécifiques du poste :

- Horaires et amplitudes de travail variables.

Conditions de recrutement :

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire mensuel (ISF 25 % du traitement brut + IFSE mensuelle 100 €) + 13ème mois au prorata du temps de présence + Comité des Œuvres Sociales + Participation employeur mutuelles et prévoyances labellisées

POSTE OUVERT AUX TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPES.

Adresser lettre de motivation + CV **au plus tard le 21 novembre 2025** à Monsieur le Maire –
Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX. -
ou par mail : recrutement@ville-saran.fr

